



OULIN SEIGNEURIAL
DE POINTE-DU-LAC

Rapport d'activités
2023-2024

Juin 2024

Mot du président

La Corporation du Moulin seigneurial est fière de présenter à cette AGA un rapport annuel riche en réalisations diverses en matière d'histoire et de culture. On y traite aussi de préservation du bâtiment, de l'étang et de ses mécanismes hydrauliques, de même que de la mise en valeur du milieu naturel, celui du Boisé du Moulin.

Nos administrateurs se sont impliqués dans le maintien et l'émulation du Partenariat du Chemin-du-Roy. Nous avons en effet tissé depuis quinze ans des liens forts et productifs avec le Vieux Presbytère de Batiscan et le Domaine seigneurial de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Avec l'appui de notre directeur général et de son équipe de gestionnaires, notre CA s'est employé à valoriser le Grand Boisé de Pointe-du-Lac, en collaboration avec nos voisins, les FIC – pour le Boisé des Frères – et les actionnaires de l'Auberge du Lac Saint-Pierre – pour le Boisé de Forestia. Nous poursuivons aussi notre objectif de rendre accessible ce grand territoire et celui du noyau villageois aux visiteurs de Trois-Rivières, de la région ainsi qu'aux touristes de passage. Notre DG, délégué par nos administrateurs et notre administratrice, s'est engagé dans la réalisation d'une aire de stationnement ouverte sur le rang St-Charles, libérant un espace plus approprié à l'usage des résidents de la Maison St-Joseph. Un bail emphytéotique convenu avec les FIC et une subvention obtenue de la V3R ont ici prévalu, remettant au Moulin l'entretien et la gestion de cet espace pouvant accueillir une centaine de véhicules.

Le lecteur de notre rapport annuel prendra connaissance d'un déficit budgétaire de l'ordre de 28 173 \$, représentant 5,5 % des 512 549 \$ consacrés aux opérations. Nous estimons que cette situation est circonstancielle et due, entre autres, à une réduction des subventions offertes aux organismes par la V3R, ainsi qu'à des dépenses non récurrentes. De concert avec nos gestionnaires, nos administrateurs s'appliquent à retrouver un budget équilibré pour le prochain exercice financier.

En primeur, j'annonce le renouvellement de notre activité bénéfice annuelle, qui se veut une invitation à participer à la vie du Moulin et un apport financier utile à notre rentabilité. Notre CA a ainsi retenu le dimanche 29 septembre 2024 pour tenir un premier brunch des récoltes. Déjà, les préparatifs se mettent en place de façon à offrir à nos invités un buffet familial original, composé de produits régionaux attractifs.

Permettez-moi de souligner ici la contribution généreuse et talentueuse de notre équipe d'administrateurs. trice dans l'élaboration et la réalisation de nos projets : Jacques Milot, Robert Parenteau, Jean Cloutier, France Nadeau, Sébastien Forgues et Mario Anctil. Incidemment, Jacques Milot nous signifiait récemment sa décision de cesser sa participation au CA. Après trente-six ans de services précieux et assidus, notre membre sénior peut être fier d'avoir si bien appuyé notre OBNL lors d'épisodes qui ont marqué son évolution. Reçois toute notre reconnaissance, Jacques.

Notre Moulin, notre fierté !

Le président du conseil d'administration,



Yves-Laurent Godbout

L'assemblée générale des membres est l'occasion de faire le bilan du dernier exercice complété. Le présent rapport résume les activités du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac réalisées du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. Il est un outil pour tout administrateur ou dirigeant et est essentiel pour étudier l'évolution de la gestion du site historique. Ce rapport présente les faits saillants de l'exercice, résume les informations livrées aux réunions du conseil d'administration, rend compte de l'atteinte des objectifs déterminés dans le plan d'action pour l'an 2 et dresse le tableau des statistiques du dernier exercice complété.

FAITS SAILLANTS

Une 15^e année au partenariat – L'entente entre le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Vieux presbytère de Batiscan a été instaurée et signée le 12 mars 2009.

Le Conseil d'administration et le comité culturel – Le Conseil d'administration est composé du président Yves-Laurent Godbout, du vice-président Sébastien Forgues, du trésorier Mario Ancil, de la secrétaire France Nadeau ainsi que des administrateurs Jean Cloutier, Jacques Milot et Robert Parenteau.

L'équipe 2023-2024 – L'équipe des employés permanents est formée du directeur général Alain Bourbonnais, de la directrice adjointe Émilie Roy-Element, du coordonnateur des expositions et des activités Alexandre Pétrin, des coordonnatrices aux communications et au service à la clientèle Kim Gladu et Emmanuelle LaBarre ainsi que du responsable de l'entretien Michel Desjardins. Des employés saisonniers se joignent à l'équipe des permanents pour une période variant entre 10 et 30 semaines. Au cours de cet exercice, Gabrielle Brière a occupé le poste d'adjointe à la coordination et Pier Jobidon celui de préposé à l'entretien. Ariane Baril, Ceara O'Flaherty, Lex Gentes et Thomas Dufresne ont été de retour comme guides-interprètes, ce dernier assumant également quelques tâches administratives et de supervision à titre de guide sénior. Marie-Ange Pélissier et Léonie Labarre ont complété l'équipe d'animation.

Mise en valeur du Grand boisé de Pointe-du-Lac – Le Grand boisé regroupant le boisé du Moulin seigneurial, celui des Frères de l'Instruction chrétienne et Forestia a connu une 1^{ère} phase de mise en valeur l'an dernier au coût de 22 000 \$.

Nouvel espace de stationnement – Grâce à une subvention de plus de 100 000 \$ obtenue de la Ville de Trois-Rivières et d'un bail en emphytéose convenu avec les Frères de l'Instruction chrétienne, la corporation du Moulin seigneurial a pu aménager un espace de stationnement d'une centaine de places pour les utilisateurs de plus en plus nombreux du Grand boisé.

Renouvellement de l'agrément – Obtenu en 2019, l'agrément accordé par le ministère de la Culture et des Communications était à renouveler cette année.

PARTENARIAT

Entente – L’entente de partenariat créée en 2009 en est à sa 15^e année. Le Comité de coordination et de développement (CCD) a comme mandat de décider de tout sujet prévu à l’entente et de formuler des avis au conseil d’administration respectif de chacun des sites sur toute matière d’intérêt commun. Rappelons que le CCD voit aussi maintenant à explorer toutes les opportunités de mise en commun entre les organismes-partenaires et avec d’autres partenaires. Le CCD est composé de 6 membres, soit deux administrateurs choisis par et parmi les membres de chaque conseil d’administration. Ses membres se sont rencontrés virtuellement à deux reprises au cours du dernier exercice pour la mise à niveau du salaire de la direction adjointe, la mise à jour et l’adoption de différentes politiques liées au renouvellement de l’agrément du MCC ainsi que l’évaluation de l’entente avec la MRC des Chenaux et l’Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne.

GESTION

Ressources humaines – Les organismes-partenaires se partagent le temps de travail de quatre employés permanents à temps plein, d’une employée permanente à temps partiel et d’un employé saisonnier à temps plein. À ces employés, s’ajoute une employée permanente à temps plein pendant la période d’ouverture des sites et à temps partiel en dehors de cette période.

La portion du temps de travail de ces employés consacrée uniquement au Moulin est de 48 % (1001 heures) pour le directeur, (936 heures) pour la directrice adjointe, (690 heures) pour le coordonnateur des expositions et des activités et (750 heures) pour les coordonnatrices aux communications et au service à la clientèle, de 45 % (477 heures) pour l’adjointe à la coordination et de 55 % (620 heures) pour le responsable de l’entretien.

Quatre étudiants ont été engagés grâce à des subventions de l’Association des musées canadiens (AMC) dans le cadre du programme d’emploi étudiant « Jeunesse Canada au travail » et de Services Canada dans le cadre du programme d’emploi « Emploi Été Canada ». Un cinquième étudiant a été embauché grâce à une subvention salariale obtenue du Conseil des ressources humaines du secteur culturel. Ces employés ont effectué des tâches d’accueil et d’animation au Moulin seigneurial et pour le Grand boisé.

Ressources financières – Les tâches relatives à la gestion des ressources financières sont effectuées par le directeur et le coordonnateur des expositions et des activités alors que le contrôle est assuré par le Conseil d’administration.

Le budget d’opération du dernier exercice du Moulin est de 483 274 \$, en excluant l’amortissement des immobilisations.

Les revenus d'opération relatifs aux services et activités offerts ainsi qu'aux dons, commandites et placements obtenus ont totalisé 74 708 \$.

Le remboursement des salaires relatifs aux employés permanents et aux autres employés partagés par les organismes-partenaires est de 185 889 \$.

Les aides au fonctionnement accordées ont été de 112 943 \$ par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de 36 040 \$ par la Ville de Trois-Rivières. Cette dernière a également versé à la corporation une subvention de 103 910 \$ pour procéder à l'aménagement du stationnement. La corporation a également obtenu 11 300 \$ pour la mise en valeur du Grand boisé. Enfin, les subventions salariales obtenues pour le Moulin s'élèvent à 28 855 \$.

Après des années d'excédents budgétaires, le Moulin présente cette année une insuffisance de ses produits sur ses charges de 28 173 \$ pour son fonctionnement, en excluant l'amortissement des immobilisations de 1 102 \$. L'évolution de l'actif net non affecté passe ainsi d'un surplus cumulé de 253 539 \$ au 31 mars 2023 à un surplus cumulé de 217 425 \$ au 31 mars 2024. Les investissements en immobilisations sont maintenant à 34 404 \$. Le total des actifs nets à la fin de l'exercice financier est maintenant de 251 829 \$.

Ressources matérielles – Le directeur, le coordonnateur des expositions et des activités et le responsable de l'entretien voient à la bonne gestion des équipements et des immobilisations.

L'entretien ménager du bâtiment ainsi que les préparatifs pour la location des salles font partie des tâches du personnel d'animation et d'entretien. L'entretien paysager est confié depuis sept ans à Sylvain Gagnon.

Enfin, les services de Beaudry Forestier ont été retenus pour le déneigement du sentier principal du boisé, du stationnement ainsi que du nouveau stationnement. L'entrepreneur effectue aussi ponctuellement des travaux d'entretien du boisé.

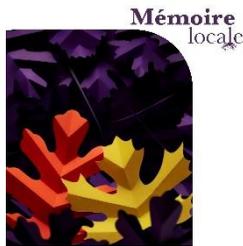
PROGRAMMATION

Le site a été ouvert du 28 mai au 29 octobre, sept jours par semaine, de 10 h à 17 h. Au cours de cette période, les services de visite autonome ou guidée étaient disponibles pour les visiteurs individuels et les groupes. Une visite audioguidée était également disponible.

Expositions permanentes – Conçues en 2002 et en 2012, les expositions *Maitre meunier* et *Farine de bois* sont les produits principaux du Moulin seigneurial. En fonction de la période de l'année, le visiteur peut les découvrir par la visite autonome, guidée ou audioguidée. La qualité du produit, l'accueil ainsi que le coût d'accès sont des éléments appréciés.



Expositions artistiques – Cinq **expositions artistiques** ont eu lieu au cours de la période d'ouverture grand public : les étudiants du programme d'art du Cégep de Trois-Rivières (dès le 15 mai, pour tout l'été), Julie Vanasse (28 mai au 6 juillet), le collectif FAR (8 juillet au 3 août), Clothilde Leblanc (5 au 31 août), Ani Muller (2 au 28 septembre) et un collectif de céramistes mené par Catherine Ouellet (30 septembre au 29 octobre).



Activités – Le Moulin seigneurial a offert deux balados pour accompagner le public dans la visite extérieure du site. Le premier, « **Sentiers poétiques** », a été mis sur pied en octobre 2020 dans le cadre du Festival international de poésie et consiste en des enregistrements audios d'extraits des œuvres des poètes qui figurent sur les panneaux jalonnant les sentiers. Ce balado est offert toute l'année en libre accès. Le deuxième balado, intitulé « **Mémoire locale** », est disponible sur YouTube ou par le biais de la location d'appareils à l'accueil du Moulin (sur les heures d'ouverture). Il suffit aux visiteurs de numériser les codes QR affichés dans des coffrets en bois installés sur les terrains pour en apprendre davantage sur le Moulin et la forêt seigneuriale qui l'entoure.

Afin de faire connaître et de mettre en valeur le nouveau four à pain extérieur, construit en mai 2021, le Moulin a offert quatre **ateliers de fabrication de pain** traditionnelle, deux fournées communautaires et une vente de pizza.



À nouveau, le Moulin a participé, avec l'OBVRLY, à la fête de la pêche, qui a eu lieu le 3 juin. De plus, le Moulin a accueilli, le 11 juin, les étudiants de l'école de musique d'Emmanuelle Julien. Ils ont offert une prestation dans les sentiers.

Dans le cadre des Journées des Moulins, le Moulin a offert des « deux pour un » sur l'entrée au musée au lieu de l'admission générale régulière.

Le Moulin, en partenariat avec l'organisme Dans l'bois, a offert **trois ateliers mycologiques**. Grâce à ceux-ci, les participants ont pu en apprendre davantage sur les champignons comestibles, et particulièrement ceux qu'on retrouve dans le boisé seigneurial. Ces activités ont eu lieu les 20 août, 4 et 17 septembre. De plus, le Moulin a présenté, en partenariat avec Fed Chappuis de Frédélys, la première **Table en forêt** le 10 août.

Le Moulin a participé aux **Journées de la culture** le dimanche 1^{er} octobre. On pouvait assister à la conférence de la docteure en histoire Jacinthe De Montigny intitulée *Décrire la guerre outre-Atlantique : le traitement de l'information dans la presse européenne du XVIII^e siècle (1754-1763)*.

Dans le cadre du Festival international de poésie de Trois-Rivières, le Moulin a présenté, le 6 octobre, **Le Moulin à paroles** afin de rendre hommage aux poètes disparus au cours de l'année. Cet événement était aussi l'occasion d'inaugurer la 16^e station du « Sentier des poètes », consacrée à Jacques Brault. En 2023, le Moulin a aussi accueilli la cérémonie de clôture du **Off-Festival de Poésie** de Trois-Rivières. Cette soirée, où le Moulin était « plein à craquer », a eu lieu le dimanche 8 octobre. Enfin, le 13 octobre, Voix de Pasaj a présenté un atelier de poésie dans le haut-du-logis du Moulin.

En partenariat avec la Ville de Trois-Rivières, un **piano public** a de nouveau été rendu accessible aux visiteurs à l'entrée des sentiers pédestres. Toutefois, il a dû être retiré au courant de l'été, car le piano a subi d'importants dégâts.



Grâce à une collaboration avec l'organisation du **Grand défi Pierre Lavoie**, le Moulin a accueilli, pour une 3^e année consécutive, les marcheurs et coureurs de la région, le 15 octobre, dans les sentiers du boisé seigneurial.

Pour une 4^e année et afin de contribuer à la mise en valeur du boisé seigneurial, le Moulin a présenté l'activité de **sculptures de glace**. À partir du 2 mars, les randonneurs ont pu admirer une scène en statues de glace créée par l'artiste Alex Girard derrière le Moulin. Cette année, l'artiste-sculpteur avait carte blanche. Il a donc sculpté une scène de danse !



Services - Les principaux services offerts sont la boutique, le service d'information touristique et la location des salles. Sur demande, pendant la période estivale, les visiteurs peuvent jumeler à leur visite un atelier de fabrication de pain. Aussi, sur réservation, les groupes de tout type de 20 personnes et plus peuvent profiter des services d'animation offerts.



Les actions promotionnelles du Moulin seigneurial sont prévues dans un plan de promotion. Le site effectue des actions promotionnelles individuelles et en partenariat.

Bilan des actions 2023-24

- Réalisation d'une demi-journée de tournage afin de rajeunir notre banque de photos et notre vidéo promotionnelle
- Inscription au site de l'ALSQ pour promouvoir notre service de location de salle
- Signalisation touristique de la Ville de Trois-Rivières
- Publicités ciblées sur Facebook
- Publicités sur le site Web de Radio-Canada
- Publicité radio sur les ondes de Rythme FM
- Publicités dans les numéros spéciaux Tourisme et Rentrée culturelle, sur la version numérique (section Art) et dans la dernière édition papier du Nouvelliste
- Présence dans le Guide touristique de Tourisme Mauricie
- Communiqués aux divers médias pour tous les événements
- Mise à jour des informations sur le site internet moulin-pointedulac.com
- Animation des médias sociaux (Facebook et Instagram)
- Engagement de partenariat avec Tourisme Trois-Rivières
- Participation à la carte-musées de la Ville de Trois-Rivières
- Distribution de 1000 dépliants par Tourisme Mauricie
- Participation à une campagne marketing web offerte par Tourisme Mauricie
- Adhésion à la Carte Avantages permettant aux employés de 1^{ère} ligne de l'industrie touristique québécoise de nous visiter gratuitement afin d'en faire des ambassadeurs
- Envoi d'infolettres aux membres et groupes visiteurs ciblés
- Partenariat avec le FestiVoix pour un rabais offert aux festivaliers
- Oriflamme pour les expositions permanentes
- Référencement par le biais de différents sites internet : Tourisme Mauricie, Tourisme Trois-Rivières, Culture Mauricie, Quoi faire au Québec, Facebook, Wikipedia, Wikitravel, Trip Advisor, Fédération québécoise de la marche, Répertoire Culture-éducation
- Entente avec Terego pour promouvoir l'offre de stationnement destiné aux motorisés et roulettes
- Publicités dans le magazine historique Continuité
- Adhésion à des organismes pour augmenter la notoriété du Moulin ou pour promouvoir ses activités : Société des Musées Québécois, Culture Mauricie, Association québécoise des interprètes du patrimoine, Association des moulins, Événements attractions Québec, Tourisme Mauricie, Tourisme durable Québec et Rando-Québec

Mise en valeur du Grand boisé – Ce projet réalisé au coût de 21 795 \$ consistait à produire une cartographie des sentiers, à installer de la signalisation, des panneaux d'information et d'interprétation ainsi qu'à poursuivre le parcours « Mémoire locale » entrepris en 2021. Des aides financières de 5 760 \$ et de 5 540 \$ ont été obtenues, respectivement de la Fondation Trois-Rivières durable dans le cadre du programme Éclorre et de Tourisme Mauricie dans le cadre du Fonds Étonnant.

Nouvel espace de stationnement – Depuis l'année pandémique, les utilisateurs du Grand boisé sont de plus en plus nombreux. Les FIC avaient, jusqu'alors, accepté de prêter un espace sur leur terrain pour que les véhicules puissent s'y stationner. À cette mesure temporaire, il fallait trouver une solution permanente. La Ville de Trois-Rivières, qui avait été sensibilisée à ce problème, avait confirmé vouloir contribuer à le régler. Ainsi, elle a accordé au Moulin une subvention de 98 600 \$ et a remboursé des dépenses additionnelles de 5 310 \$ pour procéder à l'aménagement d'un stationnement permanent situé sur une partie non utilisée de celui de la Maison Saint-Joseph. Cet investissement était conditionnel à l'obtention d'une entente à long terme avec les FIC, ce qui fut concrétisé par la signature d'une emphytéose d'une durée de 10 ans. Il est prévu que, à terme et sur satisfaction des parties, les FIC cèdent définitivement cet espace à la corporation.

Conservation du Grand boisé – Alors que les discussions se poursuivent entre les partenaires du Grand boisé sur son avenir, celles avec la Fondation Trois-Rivières durable ont été mises sur pause. Des irritants engendrés par l'utilisation d'une subvention octroyée par cet organisme, le départ de sa directrice générale ainsi qu'une réflexion sur le rôle du Moulin qui pourrait lui-même assurer la conservation du Grand boisé remettent en question l'entente de servitude de conservation à long terme du boisé proposée par la Fondation.

Renouvellement de l'agrément – Rappelons que l'agrément est un label de qualité créé en 2019 instauré et accordé par le MCC pour les institutions muséales, basé sur l'application et le respect des normes reconnues à l'échelle internationale en matière de pratiques muséologiques, de protection et de mise en valeur du patrimoine. Il indique aussi que l'institution qui le possède est d'intérêt public et garantit à la population l'accès à des institutions de qualité. Il favorise également la professionnalisation des institutions muséales. Obtenu en 2019 et d'une durée de 5 ans, l'agrément supposait de faire une demande de renouvellement qui a été effectuée en janvier dernier. Au moment de la rédaction de ce rapport, la demande était toujours en analyse.

Domages causés aux bâtiments et au canal – Rappelons que, en 2021, une réclamation pour dommages a été déposée auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET). Les dommages consistent en l'apparition de microfissures causées par les impacts subis lors du remplacement du pont en 2019. Au cours de l'été dernier, le Centre de conservation du Québec (CCQ) a inspecté le bâtiment

et a produit un rapport. Les conclusions indiquent que les fissures ne résultent pas des impacts causés par les travaux. La réclamation faite auprès de l'assureur a donc été abandonnée. Le rapport du CCQ recommande d'assurer le suivi d'une fissure linéaire plus profonde située sur la partie droite de la façade avant du bâtiment. Un appel d'offres a donc été transmis à des firmes en ingénierie afin d'obtenir des services professionnels pour une inspection annuelle.

PLAN D'ACTION ET BILAN

Depuis 2006, le service en ligne Di@pason, fondé sur l'approche de la gestion axée sur les résultats, a permis au MCC de mettre en place un plan d'action et bilan (PAB) pour les clients-partenaires, comme le Moulin seigneurial, qui déposent une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux institutions muséales (PAFIM). Le PAB est un outil de gestion permettant au client-partenaire de déterminer les actions qu'il entend mener, dans un temps défini, pour atteindre ses objectifs. Il présente de façon claire et précise les critères évalués par le MCC, les objectifs du client-partenaire, les moyens d'actions et leur durée, ainsi que les résultats obtenus. À la fin de la période couverte par le PAB, le client-partenaire rend compte au MCC des résultats obtenus et du degré de réalisation des objectifs poursuivis.

Le Moulin s'est doté d'un plan d'action pour la période 2022-2025 selon lequel il poursuit 5 orientations, desquelles découlent 8 objectifs répondant aux différents critères d'évaluation du MCC. Puisque l'an 2 est maintenant complété, un bilan a été produit pour 2023-2024. En voici les résultats :

- 1. Orientation** – Concevoir et déployer une programmation attrayante, diversifiée, accessible et novatrice s'adressant à un grand public.

Critère évalué par le Ministère – La pertinence des expositions, des dispositifs d'interprétation et de la programmation d'activités culturelles au regard du mandat de l'institution.

- 1.1 Objectif SMART** – Offrir 2 expositions permanentes, 4 expositions temporaires, 3 activités d'interprétation du patrimoine et 3 activités culturelles par année pour la période 2022-2025.

- 1.1.1 Moyen d'action** – Période d'ouverture au public s'étendant du dernier dimanche de mai jusqu'au dernier dimanche d'octobre permettant d'offrir un service de visite, guidée ou non, des expositions permanentes.

Résultats obtenus – Le site a été ouvert au grand public du 28 mai au 29 octobre 2023 pour un total de 155 jours. Les services de visite guidée ont

été possibles du 28 mai au 4 septembre. Des moyens alternatifs de visite conçus en 2020 ont été maintenus.

1.1.2 Moyen d'action – Présentation de 4 expositions artistiques par année lors de la saison estivale.

Résultats obtenus – Un total de 6 expositions artistiques ont été présentées au cours de la période d'ouverture au grand public en 2023.

1.1.3 Moyen d'action – Offre des circuits balados « Sentiers poétiques » et « Mémoire locale » ainsi que 3 ateliers de fabrication de pain au four extérieur.

Résultats obtenus – Les balados « Sentiers poétiques » et « Mémoire locale » ont été accessibles au public tout au long de l'année 2023. Afin de répondre à la forte demande, le nombre prévu d'ateliers de fabrication de pain sur le four extérieur avait été augmenté à 6. Seulement 3 ateliers ont pu être offerts en raison de la température pluvieuse.

1.1.4 Moyen d'action – Participation aux Journées des Moulins, aux Journées de la culture et présentation d'une activité culturelle hors saison.

Résultats obtenus – Dans le cadre des Journées des Moulins, les visiteurs ont pu profiter d'un 2 pour 1 sur le prix d'entrée. Pour les Journées de la Culture, le Moulin a présenté gratuitement une conférence offerte par la docteure en histoire Jacinthe De Montigny. Enfin, pour une 4^e année consécutive, le sculpteur sur glace Alex S. Girard a montré ses talents au cours de la semaine de relâche en mars dernier.

Plusieurs autres activités se sont ajoutées à celles-ci grâce à des partenaires. En collaboration avec l'OBVRLY, l'activité familiale « Pêche en herbe » s'est tenue le 3 juin. En collaboration avec Dans l'Bois, 3 ateliers mycologiques ont eu lieu les 20 août, 4 et 7 septembre. Initialement prévue une fois par mois entre mai et octobre, une seule séance de Shirin Yoku a été offerte par Nature mixte dans le grand boisé. Le partenariat avec la Ville de Trois-Rivières s'est poursuivi pour l'accès à un piano public. Le piano a toutefois dû être retiré au cours de l'été en raison d'un bris. Enfin, le partenariat avec le comité organisateur du Grand défi Pierre Lavoie s'est poursuivi pour afin d'offrir, le 15 octobre dernier, la Grande marche dans les sentiers du boisé.

2. Orientation – Consolider les partenariats et les collaborations existants, notamment l'entente-cadre liant les 3 organismes-partenaires, développer de nouvelles ententes avec des acteurs locaux et régionaux et favoriser la collaboration avec des acteurs issus des autres milieux pour la création d'une offre de service exclusive.

Critère évalué par le Ministère – La gestion optimale des ressources et l'adéquation de la structure organisationnelle.

2.1. Objectif SMART – Renouveler le partenariat avec le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Vieux presbytère de Batiscan permettant le partage et la mise en commun de ressources jusqu'au 31 mars 2025.

2.1.1. Moyen d'action – Renouvellement et application de l'entente tripartite de partenariat.

Résultats obtenus – En début d'année financière, les Conseils d'administration des 3 organismes-partenaires ont accepté de renouveler l'entente pour un an, soit pour l'exercice 2023-24.

2.1.2. Moyen d'action – Tenir annuellement au moins deux réunions des membres du Comité de coordination et de développement.

Résultats obtenus – Au cours de l'exercice 2023-2024, les membres du Comité de coordination et de développement (CCD) se sont rencontrés virtuellement les 6 septembre et 7 mars. Lors de ces 2 rencontres, le CCD a approuvé la mise à niveau du salaire de la direction adjointe, a adopté la mise à jour et la production de différentes politiques liées au renouvellement de l'agrément et a évalué l'entente avec la MRC des Chenaux et l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne.

2.2. Objectif SMART – Renouveler les 6 collaborations avec des organismes locaux et régionaux pour l'animation d'activités récurrentes pour la période 2022-2025.

2.2.1. Moyen d'action – Renouvellement des collaborations avec les FIC, Forestia et la V3R pour la mise en valeur du boisé seigneurial.

Résultats obtenus – Une 1^{ère} phase de mise en valeur du Grand boisé a été réalisée. Les partenaires du Grand boisé ont aussi poursuivi leur collaboration et ont tenu une rencontre au cours de cet exercice. Cette réunion a permis de déterminer les positions de chacun quant à l'avenir de leur boisé respectif. Concernant les FIC, il a été convenu qu'une entente sous forme de bail emphytéotique pourrait être établie pour convenir d'un espace de stationnement permanent. Cette option pourrait être une solution au problème de stationnement qui affecte le Moulin seigneurial et la Ville de Trois-Rivières.

2.2.2. Moyen d'action – Renouvellement de la collaboration avec la MRC des Chenaux pour la gestion du bureau d'information touristique (BIT).

Résultats obtenus – La MRC des Chenaux et les organismes-partenaires ont renouvelé leur collaboration pour la gestion du BIT en 2023.

2.2.3. Moyen d'action – Renouvellement de la collaboration avec l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne pour la gestion de la saison de pêche aux petits poissons des chenaux.

Résultats obtenus – L'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne et les organismes-partenaires ont renouvelé leur collaboration pour la gestion de la saison de pêche aux petits poissons des chenaux en 2023-2024.

2.2.4. Moyen d'action – Renouvellement de la collaboration avec le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIÉQ) pour le développement et l'entretien du site Web.

Résultats obtenus – Le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIÉQ) et les organismes-partenaires ont renouvelé leur collaboration pour le développement et l'entretien du site Web en 2023-2024.

2.3. Objectif SMART – Renouveler les 5 collaborations avec les entreprises et organismes locaux pour la programmation annuelle pour la période 2022-2025.

2.3.1. Moyen d'action – Renouvellement de la collaboration avec le Grand défi Pierre Lavoie pour la présentation de la Grande marche.

Résultats obtenus – Le Moulin seigneurial a accueilli les participants au Grand défi Pierre Lavoie pour une 3^e année consécutive le 15 octobre dans les sentiers du Grand boisé.

2.3.2. Moyen d'action – Renouvellement de la collaboration avec l'organisme Dans l'bois pour la présentation d'au moins 3 ateliers mycologiques.

Résultats obtenus – 3 ateliers mycologiques ont été tenus dans le boisé seigneurial les 20 août, 4 et 7 septembre. De plus, il y a eu une tablée en forêt le 10 août en plus d'un atelier mycologique.

2.3.3. Moyen d'action – Renouvellement du partenariat avec la Ville de Trois-Rivières pour la participation à la Carte-musées.

Résultats obtenus – Le partenariat avec Tourisme Trois-Rivières a été renouvelé en 2023 pour la participation du site à la Carte-musées.

2.3.4. Moyen d'action – Renouvellement du partenariat avec le Festival international de poésie de Trois-Rivières pour la présentation de l'activité « Moulin à paroles ».

Résultats obtenus – Le Moulin a présenté, le 6 octobre, le « Moulin à paroles » afin de rendre hommage aux poètes disparus au cours de l'année et d'inaugurer la 16^e station du « Sentier des poètes », consacrée à Jacques Brault.

2.3.5. Moyen d'action – Renouvellement du partenariat avec la Ville de Trois-Rivières pour la participation aux Découvertes culturelles.

Résultats obtenus – À la suite d'une réflexion amorcée l'an dernier, la Ville de Trois-Rivières a décidé de mettre fin à cette activité en raison d'un désintéressement de la population et de compressions budgétaires.

Comme mentionné au point 1.1, d'autres partenariats ont permis d'ajouter des activités à la programmation. Notons des collaborations avec l'OBVRLY pour l'activité familiale « Pêche en herbe », avec Nature mixte pour une séance de Shirin Yoku et avec la Ville de Trois-Rivières pour le piano public.

3. Orientation – Ancrer le site patrimonial dans son milieu et renforcer la pertinence de l'institution muséale au sein de sa communauté.

Critère évalué par le Ministère – L'enracinement de l'institution muséale dans la collectivité et sa vie démocratique.

3.1. Objectif SMART – Développer 2 marchés, soit le marché régional et celui des groupes scolaires pour la période 2022-2025.

3.1.1. Moyen d'action – Offre d'un service de location de salle entre la mi-janvier et la mi-décembre proposant une tarification accessible et adaptée en fonction du type de locataire.

Résultats obtenus – Le Moulin a accueilli 28 groupes locataires au cours de la période 2023-2024.

3.1.2. Moyen d'action – Offre d'une visite muséale gratuite au Centre d'éducation populaire et à la Maison des jeunes de Pointe-du-Lac.

Résultats obtenus – Le Moulin a offert une visite muséale aux membres des Résidences du Manoir le 17 mai 2023. L'offre à cet organisme a été faite puisque les organismes ciblés n'avaient pas de disponibilité.

3.1.3. Moyen d'action – Offre de services d'animation à tarif avantageux aux écoles de la région.

Résultats obtenus – Le Moulin a accueilli 21 groupes scolaires au cours de la période 2023-2024.

4. Orientation – Assurer la conservation, la préservation ainsi que la mise en valeur et l'aménagement du site patrimonial.

Critère évalué par le Ministère – L'efficacité des mesures prises en vue d'assurer une conservation adéquate du bien patrimonial classé.

4.1. Objectif SMART – Produire et actualiser un plan triennal prévoyant des interventions d'entretien préventif et de sécurisation ainsi que des actions de mise en valeur et d'aménagement des lieux entre 2022 et 2025.

4.1.1. Moyen d'action – Réalisation de la première phase de mise en valeur du boisé seigneurial.

Résultats obtenus – Entrepris l'an dernier, ce projet a été achevé au cours de cet exercice. Le projet comprenait la cartographie des sentiers, l'installation d'une signalisation, de panneaux d'accueil (plan du boisé) et de panneaux d'interprétation ainsi que l'ajout de panneaux au parcours « Mémoire locale ».

4.1.2. Moyen d'action – Remise en fonction de la turbine afin de faire fonctionner les mécanismes de la scierie.

Résultats obtenus – L'an dernier, des démarches ont été entreprises avec la Ville de St-Eustache pour obtenir une expertise pour réparer la turbine. L'indisponibilité de leur meunier avait repoussé la réalisation de cette action d'un an. Malgré quelques tentatives, il n'a pas été possible d'entreprendre cette action.

4.1.3. Moyen d'action – Réalisation du projet de réfection et d'aménagement du pigeonier.

Résultats obtenus – Cette action prévue pour 2023-2024 n'a pas été entreprise. Le Moulin est actuellement en discussion avec un partenaire financier afin d'entreprendre ce projet. Ce partenariat permettrait de payer les honoraires professionnels en architecture et en ingénierie, des dépenses non admissibles aux programmes de subvention, mais essentielles au démarrage du projet.

4.1.4. Moyen d'action – Constitution d'un comité de mise en valeur, rencontres, élaboration et application du plan.

Résultats obtenus – Cette action n'a toujours pas été entreprise cette année.

5. Orientation – Consolider les revenus nécessaires au fonctionnement de l'institution muséale et obtenir le financement requis au développement du site patrimonial.

Critère évalué par le Ministère – La gestion optimale des ressources et l'adéquation de la structure organisationnelle.

5.1. Objectif SMART – Conserver l'équilibre du budget d'opération entre 2022 et 2025.

5.1.1. Moyen d'action – Augmentation de l'aide au fonctionnement provenant de la Ville.

Résultats obtenus – À la suite de la révision du programme de soutien aux organismes culturels professionnels, pour cet exercice, l'aide au fonctionnement accordée par la Ville a été de 36 000 \$, soit une diminution de 4 000 \$ par rapport aux années précédentes. L'aide financière consentie par la Ville diminuera également au cours de la prochaine année en raison de restrictions budgétaires.

5.1.2. Moyen d'action – Progression de l'aide au fonctionnement reçue du ministère de la Culture et des Communications par l'atteinte des objectifs liés au PAB du PAFIM.

Résultats obtenus – L'aide au fonctionnement accordée par le MCC a progressé de 3,33 % en passant de 320 817 \$ à 331 480 \$ entre 2019-2022 et 2022-2025.

5.1.3. Moyen d'action – Progression des revenus autonomes de l'organisme.

Résultats obtenus – Les revenus autonomes (entrées visiteurs, ventes de la boutique, revenus d'animation et de location, dons et commandites, placements) ont progressé de 5,74 % en passant de 70 653 \$ à 74 708 \$ de 2022-2023 à 2023-2024.

5.2. Objectif SMART – Obtenir une source publique et une source privée de financement pour le développement de projets et d’activités pour la période 2022-2025.

5.2.1. Moyen d’action – Recherche et étude des programmes de fonds publics et privés.

Résultats obtenus – Des discussions sont actuellement en cours pour un partenariat financier avec une entreprise privée.

5.2.2. Moyen d’action – Dépôt des demandes au fonds privé.

Résultats obtenus – Cette action est prévue pour 2024-2025.

5.2.3. Moyen d’action – Dépôt des demandes au fonds public.

Résultats obtenus – Cette action est reportée en 2024-2025.

STATISTIQUES

Le site a été ouvert 155 jours consécutifs entre le 28 mai et le 29 octobre. Le tableau de la fréquentation totale par mois à la page 19 fait le constat que le Moulin reçoit aussi des visiteurs en dehors de sa période d’ouverture continue.

Fréquentation globale – Au cours de la période 2023-2024, la fréquentation totale s’est chiffrée à 9621 visiteurs, ce qui représente une diminution de 13,5 % par rapport à 2022-2023. La baisse de l’achalandage total est attribuable principalement à l’accueil. Il est peut-être possible que le personnel n’ait pas pris correctement en note le nombre de personnes qui souhaitaient uniquement des informations. Contrairement aux autres catégories, celle-ci est difficilement vérifiable puisqu’elle se limite à la vigilance des préposés à l’accueil.

Catégories	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Accueil	1309	1361	1657	1773	1251	1107	911	2674	2805	1257
Visiteurs musée	2007	1686	2234	2176	2195	2171	2084	3863	2896	2803
Groupes visiteurs*	960	902	1072	966	912	1249	10	738	967	1011
Groupes locataires	2205	1958	2351	2738	1992	2343	95	63	1530	1558
Activités	779	461	440	738	561	680	40	1727	2790	2857
Expositions d’art	771	749	581	855	691	912	0	313	133	135
SOUS-TOTAL	8031	7117	8335	9246	7602	8462	3140	9333	11121	9621
Visiteurs église	410	504	387	416	0	14	0	0	0	0
TOTAL	8441	7621	8722	9662	7602	8476	3140	9333	11121	9621

*Inclut aussi les groupes scolaires depuis 2016.

Accueil et visiteurs individuels – En 2023, le Moulin seigneurial a reçu 2803 visiteurs individuels comparativement à 2896 en 2022, ce qui représente une diminution de 3,3 %.

Accueil de groupes visiteurs et de groupes locataires – Le Moulin seigneurial accueille généralement deux types de clientèles de groupes : les groupes visiteurs et scolaires, ainsi que les groupes locataires.

En 2023, le site a accueilli 9 groupes visiteurs et 21 groupes scolaires. Le nombre de groupes visiteurs est relativement semblable à celui des dernières années excluant 2020.

En ce qui concerne les groupes locataires, 28 groupes ont tenu des rassemblements dans les salles du Moulin en 2023. Bien qu'il s'agisse d'une faible baisse par rapport à l'année précédente, le nombre total de personnes composant ces groupes est cependant plus élevé.

Année	Groupes visiteurs	Personnes	Groupes locataires	Personnes
2014	21	960	42	2 205
2015	24	902	40	1 958
2016	26	1 072	49	2 351
2017	28	966	47	2 738
2018	26	912	36	1 992
2019	32	1 249	41	2 343
2020	1	10	2	95
2021	29	738	4	63
2022	25	967	32	1530
2023	30	1011	28	1558

Questionnaire d'appréciation – Des questionnaires de satisfaction ont été distribués à fréquence régulière aux visiteurs. Ceux-ci ont permis de recueillir les commentaires suivants :

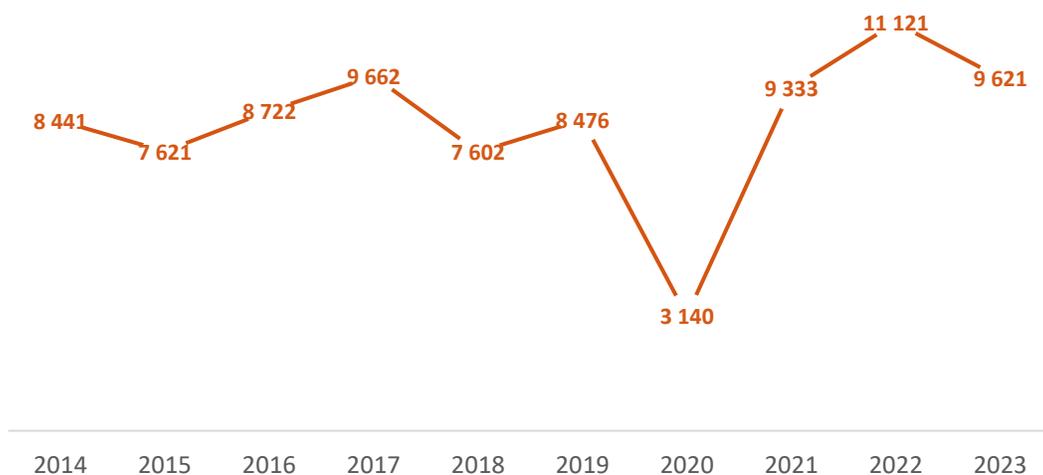
- Merci à notre guide Thomas.
- Merci beaucoup.
- Parcours visuel du grain en 3D.
- Très bonnes explications.
- Super.
- Visite très intéressante et instructive pour tous et tous les âges.

Par ailleurs, la page Google entreprise du Moulin seigneurial a aussi permis de recueillir plusieurs commentaires et suggestions de la part des visiteurs :

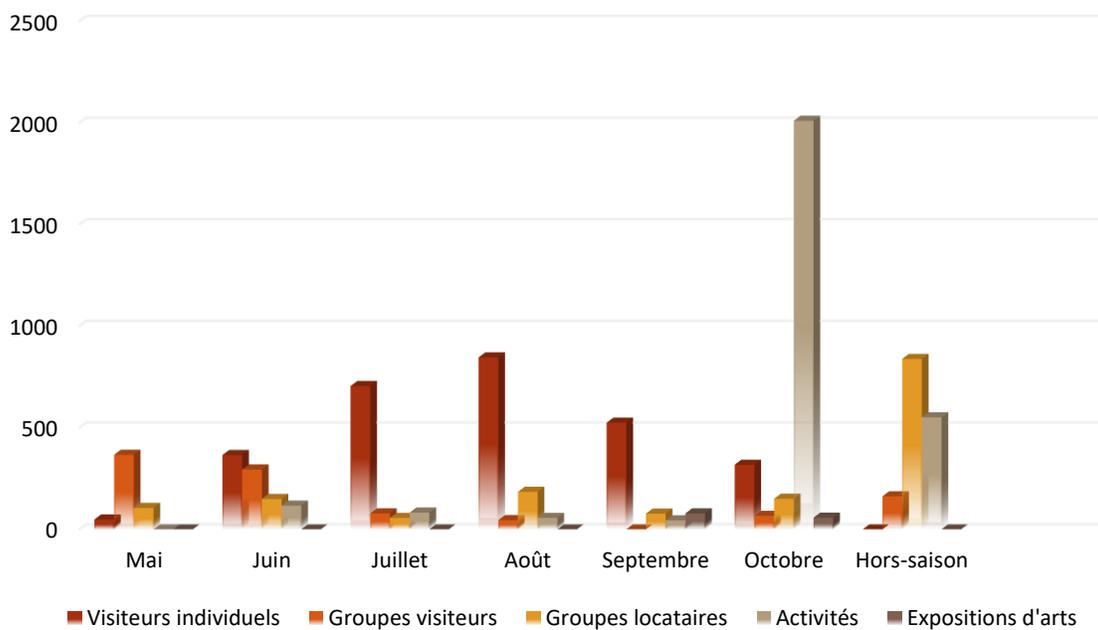
- Un des plus beau moulin ancestral que j'ai visité au Québec. Sa double vocation scierie et farine en fait un lieu unique. Le bâtiment est très intéressant à visiter.
- Très bel endroit pour une visite historique ou une promenade, ou les deux ! Accès gratuit au parc, 5\$ la visite du moulin avec audioguide inclus. Dommage qu'ils ne proposent plus d'activités en tenues d'époque.
- Belle endroit pour prendre une marche.
- Très beau moulin à farine à visiter....
- Marche hivernale au sentier du moulin en longeant la petite rivière. Paisiblement agréable.
- Très beau site avec des sentiers de promenade. A voir
- Très bel endroit! La visite du moulin vaut le déplacement.
- Lieux qui fait très vacances, avec la vue du lac St Pierre. La gentillesse au service est si agréable.
- C'est bien un petit casse croûte de bord de route, mais excellent dans sa catégorie. On se croirait dans le maine avec son menu « pêcheur ».
- Bien aimé ma visite, j'ai acheté une miche de pain fabrication sur place chaud, on la mangé avec Rollande et la petite Gilberte, on la Bien digérer, était succulent, acheté en plusieurs pour emporter.
- Pas dispendieux très intéressant super belle visite.
- Très belle endroit. Un site historique avec possibilité de louer pour un événement qui donne une belle ambiance à votre soirée.
- Vraiment une belle place pour aller marcher en nature avec la famille !!
- Belle endroit pour marcher en nature toit près de la ville :)
- Beaux sentiers !!!!
- Il y a des endroits comme cela où vous arrêter parce que c'est sur votre chemin. Vous n'avez pas d'attentes et cela s'avère finalement être une agréable surprise. Un musée comprenant un moulin à farine, un moulin à scie et une petite exposition temporaire de toiles de l'artiste Julie Vanasse. Un parcours d'environ 75 minutes si vous lisez toutes les affiches. Le parcours à l'intérieur des moulins s'est fait avec un audioguide de notre côté. Derrière le moulin, il y a des sentiers pédestres dont l'accès est gratuit. Tous les sentiers sont de niveau facile. Il y a plusieurs bancs et tables extérieures pour pique-niquer. Si le stationnement est plein, il y en a d'autres en face de l'église.
- Très beau site de villégiature.
- Très jolie endroit très beau sentier pour la marche ou jogging.
- Beaux sentiers, bien indiqué et si vous voulez il y a une application gratuite à l'accueil pour la cartographie en temps réel. Je recommande.
- Endroit très intéressant a visiter, recommande fortement.
- Très bel endroit. Tranquille, très beau sentier de marche. Un beau site à découvrir.
- Bel endroit, très beau jardin, intérieur du musée à l'intérêt limité.
- Belle place pour un pic nique avec de beaux petits sentiers pour une marche.
- Super de belle endroit pour se ressourcer.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION POUR 2023

VARIATION DE LA FRÉQUENTATION DEPUIS 10 ANS



VARIATION DE LA FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE PAR MOIS



STATISTIQUES DES INTERNAUTES⁽¹⁾

- Site internet : recitsquifontjaser.com

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Temps moyen passé sur le site	% Nouvelles visites
2021	27683	00 :01 :34	99,5 %
2022	26249	00 :01 :37	85 %
2023	12839	00 :01 :47	88 %
2024 ⁽²⁾	4400	00 :00 :58	100 %

(1) Le site internet : recitsquifontjaser.com est en ligne depuis le 3 mars 2009.

(2) Les statistiques pour 2024 ne comprennent que les mois de janvier à mars, inclusivement.

Taux de rebond : c'est le nombre de visiteurs ayant abouti sur le site Internet et l'ayant quitté dans les secondes suivantes parce qu'ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient ou encore parce que le site Internet ne correspondait pas à leurs attentes. Pour 2023, le taux de rebond est de 60,71 %. Ce pourcentage est à la limite supérieure de la moyenne, car généralement, le taux de rebond se situe entre 40 % et 60 %. Plus un taux de rebond est faible, meilleure est la capacité de rétention du visiteur.

- Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Maître meunier »⁽¹⁾

http://www.virtualmuseum.ca/pm_v2.php?id=exhibit_home&fl=0&lg=Francais&ex=703

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2021	174	2261	13
2022 ⁽²⁾	29	195	6,7
2023			
2024 ⁽³⁾			

(1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en septembre 2010.

(2) Ces données ne comportent que les statistiques pour les mois de janvier à mars.

(3) En date de rédaction de ce rapport, les données pour 2023 et 2024 n'étaient pas encore disponibles.

- Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Farine de bois »⁽¹⁾

http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/Search.do?R=VE_2360&lang=fr&ex=on

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2021	1692	23977	14
2022 ⁽²⁾	352	8454	24
2023			
2024 ⁽³⁾			

(1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en août 2013.

(2) Pour 2022, les statistiques regroupent les mois de janvier à mars, inclusivement.

(3) En date de rédaction de ce rapport, les données pour 2023 et 2024 n'étaient pas encore disponibles.